

Description du service

Ce service permet de réinitialiser le mot de passe d'un employé ou d'un étudiant de l'université et de lui en fournir un provisoire.

Particularités du service

Les permissions sont octroyées comme suit :

- Les administrateurs TI peuvent réinitialiser le mot de passe de toutes les personnes, même les employés inactifs.
- Les administrateurs RH peuvent réinitialiser le mot de passe des employés actifs et des retraités.
- Les administrateurs ACAD peuvent réinitialiser le mot de passe des candidats, étudiants actifs et inactifs et des diplômés.

À qui s'adresse ce service

TGDE,

personnel désigné du :

-
-
-
- Centre de services TI,
- Bureau du registraire,
- Service de l'admission,
- Services aux étudiants
- Ressources humaines

Limitations

Le service sert à créer un mot de passe temporaire. Celui-ci devra être modifié à la première connexion.

Conditions d'utilisation et responsabilités de l'utilisateur

Conditions d'utilisation

Lecture obligatoire du [Guide Indigo](#) avant d'utiliser l'application.

Responsabilités de l'utilisateur

Les utilisateurs doivent se conformer à la [Politique de sécurité de l'information](#).

Les utilisateurs doivent valider l'identité avant de réinitialiser le mot de passe.

Les utilisateurs s'engagent à ne pas utiliser le mot de passe du demandeur à des fins personnelles ou professionnelles. Il ne doit être communiqué qu'à la personne concernée et ne doit être utilisé que par cette personne.

Comment obtenir le service

En faisant une demande auprès du [Bureau du registraire](#).

Comment accéder au service

Depuis le portail UdeM ou via l'URL : <https://webappa.ti.umontreal.ca/GestionIdentiteAdmin/Accueil/>

Disponibilité du service

99.9 % en tout temps, à l'exclusion des périodes de maintenance prévues.

Comment obtenir du soutien

[Formulaire](#)

Par le

Par téléphone au 514-343-7288.

Tarifs

Offert gratuitement